



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI U 30 DI SETTEMBRE È DI U 1^{MU} D'UTTOBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DU 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2021

2021/O2/034

Question orale déposée par M. Louis POZZO DI BORGO
Au nom du Groupe "Fà Populu Inseme"

OBJET : Problématique des Biomédias en Corse.

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers exécutifs,
Chers collègues,

Depuis plusieurs mois, nous les avons vues fleurir sur nos plages, puis sur nos réseaux sociaux, sans tout d'abord comprendre ce qu'étaient réellement ces pastilles.

Ces médias filtrants dits « biomédias », utilisés dans de nombreuses stations d'épuration depuis le début des années 2000, s'échouent en grande quantité sur les plages de Méditerranée. Et la Corse n'est malheureusement pas épargnée par cette problématique, qui est en train de devenir un véritable fléau pour notre littoral, en particulier sur la façade orientale de l'île.

Je précise, pour les non-initiés, que ces biomédias sont censés évoluer dans un circuit d'assainissement fermé des stations d'épuration et que leur rejet est apparemment dû à un défaut de conception entraînant une fuite. Les circuits qui les contiennent ne nécessitent d'ailleurs théoriquement aucun réassort sur l'ensemble de leurs durées d'exploitation.

Chers collègues, nous sommes ici face à une problématique qui est une problématique internationale. De nombreux citoyens s'en sont saisis sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, allant parfois jusqu'au dépôt de plaintes d'associations italiennes - comme cela a été le cas contre Véolia, principal concepteur de ces circuits.

Avec le maire de Bastia et Président d'Acqua Publica, régie publique de la Communauté d'Agglomération de Bastia en charge notamment de l'assainissement sur notre territoire communautaire, nous nous en sommes immédiatement préoccupés en demandant un diagnostic précis de la station d'épuration de l'Arinella.

Après investigation, Acqua Publica a estimé une perte de 10 m³, soit environ 2 millions d'unités, sur les 512 m³ que compte la station. Depuis l'an passé, des travaux de sécurisation ont été effectués afin d'éviter de nouvelles pertes et d'autres sont actuellement en cours.

Je précise également que les biomédias qui sont utilisés dans cette station seraient utilisés par plus de 90 % des stations d'épuration, ainsi que par d'autres industriels, et nous ne disposons d'aucun listing précis des utilisateurs. Il n'est donc pas possible, à ce stade, d'identifier la provenance précise des biomédias échus sur nos plages.

Face à cette situation, Monsieur le Président, il nous paraît donc urgent d'entreprendre plusieurs actions pour :

1. établir un recensement précis des types de biomédias utilisés dans chacune des stations de l'île, voire plus largement en Méditerranée,
2. identifier la provenance et quantifier le volume de perte,
3. sécuriser les circuits d'assainissement défectueux,
4. faciliter le nettoyage de nos plages et mener des actions de sensibilisation.

J'en viens ainsi à mes questions :

- Comment la Collectivité de Corse, via notamment ses agences, offices et satellites, peut-elle accompagner les collectivités sur ces points et combattre ainsi ce qui est en train de devenir un véritable fléau pour notre littoral ?
- Si après enquête et diagnostic dans les différentes stations d'épuration de l'île, voire du pourtour Méditerranéen, le constructeur ayant réalisé les installations défectueuses devait être mis en défaut, le Conseil exécutif serait-il prêt à procéder à un dépôt de plainte, via éventuellement l'Office de l'environnement, pour les préjudices subis ?

Je vous remercie.